

Conseil scolaire fransaskois
Avis de scrutin
Région scolaire francophone de Regina n° 3

Vous êtes avisés qu'un scrutin aura lieu pour l'élection d'un conseiller scolaire pour la région scolaire francophone de Regina n° 3. **Le scrutin se déroulera le mercredi 23 octobre 2024, de 10 h 00 à 20 h 00.**

Le bureau de scrutin est situé à l'école Ducharme de Moose Jaw (340 rue Ominica Ouest) et à l'école Monseigneur de Laval, Pavillon secondaire des Quatre-Vents, de Regina (1440, 9^e Avenue Nord).

Les résultats de l'élection seront déclarés le mercredi 23 octobre, à 21 h 00, au Pavillon secondaire des Quatre-Vents de Regina.

Un scrutin par anticipation se déroulera le vendredi 18 octobre 2024 de 15 h 00 à 19 h 00 à l'école Ducharme de Moose Jaw et à l'école Monseigneur de Laval, Pavillon secondaire des Quatre-Vents de Regina pour les électeurs qui remplissent l'une des conditions suivantes :

1. Ils sont frappés d'incapacité physique ;
2. Ils sont nommés membre du personnel électoral ;
3. Ils pensent être dans l'impossibilité de voter le jour du scrutin.

L'électeur frappé d'incapacité physique peut aussi voter de sa résidence en faisant la demande auprès du directeur adjoint du scrutin, en composant le 1 877-273-6661 avant le mardi 15 octobre 2024.

Un électeur doit :

- Être un adulte de langue minoritaire ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins 6 mois ;
- Posséder sa citoyenneté canadienne ;
- Être parent ou tuteur d'un enfant qui :
 - a) Fréquente l'école Ducharme ou l'école Mgr de Laval (pavillon élémentaire et/ou pavillon secondaire) ou l'école du Parc, de la maternelle à la 12^e année **ou**
 - b) Reçoit un programme d'études à domicile inscrit au Conseil des écoles fransaskoises – Région scolaire francophone de Regina n° 3 **ou**
 - c) Reçoit un programme d'enseignement en langue minoritaire en vertu de l'article 181 et qui est assigné à la Région scolaire francophone de Regina n° 3.



Robert Therrien,
Directeur adjoint de scrutin.
Fait à Regina, le 19 septembre 2024.